

# DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE MOTOCYCLISTE (H/F)

Réf : CY/23/36/AGENTBMO/BN

Ville de 68 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

*Au sein de la Direction de la police municipale, et placé sous l'autorité du chef de brigade de l'unité motocycliste, vous faites appliquer les pouvoirs de Police du Maire dans le cadre d'une police de proximité axée sur la prévention et l'anticipation des problématiques. Vous faites respecter les mesures nécessaires au maintien de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité publique sur le territoire communal.*

## MISSIONS

### Assurer les missions dévolues à l'Unité Motocycliste :

- Relever les infractions au Code de la Route : contrôles vitesse, points fixes,
- Dissuader les rodéos sauvages par une présence continue sur la voie publique,
- Etre le relai et assister les autres brigades de la Police Municipale lorsque la situation le nécessite,
- Apporter une assistance et une réponse aux doléances des usagers,
- Participer aux opérations communes régulières entre la police municipale et la police nationale (escorter des manifestations, faire des contrôles routes communs...)
- Intervenir lors de régularisation du trafic routier dans le cadre de travaux ou d'accidents de la route,
- Intervenir dans les établissements scolaires en matière de sécurité routière,
- Escorter lors des manifestations des événements de la collectivité.

### Mettre en œuvre les missions de proximité :

- Identifier, évaluer et proposer des actions pour résoudre les problématiques de sécurité,
- Développer un réseau de partenaires,
- Reconnaître les auteurs de troubles à l'ordre public,
- Rendre compte de leur activité et des informations recueillies à la hiérarchie.

### Constater les infractions du champ de compétence des Policiers Municipaux :

- Faire respecter les arrêtés de police du Maire,
- Relever les infractions en matière contraventionnelle,
- Interpeller les individus dans le cadre du flagrant délit,
- Rendre compte des infractions en matière délictuelle et criminelle.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Port de tenue motocycliste obligatoire. Travail en extérieur par tous les temps. 1 weekend sur 3 travaillé. Bonne condition physique : pratique professionnelle de véhicule deux roues et station debout prolongée. Permis A et B indispensables.

Moyens :

Armement : armement de catégorie B (PIE et GAIL) et D (bâton de défense). Cinémomètre, Dépistage de l'Imprégnation Alcoolique, tests salivaires.

4 YAMAHA MT-09 Tracer, 2 YAMAHA XT 660.

Formation continue des agents motocyclistes mensuelles (plateau maniabilité, mise en situation...)

## PROFIL

Titulaire de la fonction publique sur un grade de la filière police municipale (catégorie C), vous maîtrisez le cadre d'intervention des gardiens de Police Municipale et connaissez les pouvoirs de police du Maire, les lois et réglementations inhérentes à vos missions. Vous bénéficiez d'une expérience en brigade motocycliste ou possédez une excellente maîtrise de la conduite de véhicule deux roues. Le respect des règles et des procédures, la maîtrise de l'outil informatique et des écrits professionnels, le sens du service public, la capacité à analyser une situation et à rendre compte ainsi que de réelles capacités relationnelles et de communication sont également attendus. La maîtrise de soi, l'esprit d'équipe, la loyauté, l'impartialité, la rigueur, le sens de l'organisation et la discrétion devront venir compléter votre profil.

**Date limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> octobre 2023**

**Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.**

**Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/23/36/AGENTBMO/BN à l'attention de M. le Maire, soit :**

> sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>

> par mail : [emploi.recrutement@cergy.fr](mailto:emploi.recrutement@cergy.fr)

> par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines –  
3 place Olympe de Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex.

[www.cergy.fr](http://www.cergy.fr)



villedecergy